

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Caroline Roy

<https://www.cadre21.org/membres/e0a4a008f87904050d3919c5>

Date d'obtention : 2022-09-19 15:48:22

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Parler et remplir la grille d'évaluation de façon individuelle avec le ou les auteurs du signalement ainsi que la victime. Évaluer l'incident et vérifier l'information (si d'autres personnes, remplir la grille avec eux aussi). Parler l'instigateur si on juge un comportement impulsif. Référer à la police si une intention malveillante. Confisqué les téléphones dès que l'on soupçonne qu'il y a de la pornographie.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Importance de toujours remplir les grilles et de bien respecter son rôle.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Confiscation des téléphones. Si un jeune dit non et quitte les lieux pour effacer.